



Le 14 octobre 2021

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité BAL-003-2 relative à la réponse en fréquence et au réglage de la compensation en fréquence - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4161-2021 Notre référence : R062092

Chère consoeur,

En suivi de la décision D-2021-026, le Coordonnateur dépose ce jour, la norme de fiabilité BAL-003-2 et son annexe Québec dans, ses versions française et anglaise, comme pièce **HQCF-4, documents 1 et 2.**

Il dépose également une version complète du Glossaire révisé, dans ses versions française et anglaise, en y ajoutant, à la section « Historique des versions », la référence à la présente décision, de même que sa date et les modifications adoptées, comme pièce **HQCF-4, documents 3 et 4.**

Veillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl
p.j.